



Garde d'enfant en séparation sans divorce

Par Albert35

Bonjour

Rapidement le contexte : mon épouse m'a trompé il y a 5 mois et dans la foulée m'a annoncé vouloir me quitter. Après avoir longtemps tergiversé elle a finalement déménagé dans une autre maison il y a un mois et demi et m'a demandé à ce que nos deux enfants habitent alternativement chez elle et dans la maison familiale où je suis resté. Ce que j'ai accepté, par amour (elle ne demande pas le divorce donc je gardais espoir au début...)

Aujourd'hui je me pose tout simplement la question : peut-elle m'imposer cette garde partagée sachant que nous n'avons mené aucune démarche officielle de séparation ? Quels sont mes droits en la matière ?

Je ne veux surtout pas que cette situation impacte négativement mes enfants, mais la situation devient de plus en plus intenable pour moi...

Merci pour vos retours.

Par yapasdequoi

Bonjour,

Tant que vous êtes mariés, vous n'avez ni plus ni moins de droits que votre épouse.

Vous pouvez refuser ou accepter tout arrangement amiable avec elle, et changer d'avis tous les matins, et elle aussi.

Si la situation est intenable, consultez un avocat pour divorcer et aussi déterminer les conséquences pour les enfants.

Par Albert35

Merci beaucoup pour votre réponse.

Donc si je comprends bien, tant que je ne contacte pas d'avocat pour divorcer, elle peut partir habiter dans une autre maison en gardant les enfants une semaine sur deux ? Même si je ne suis pas d'accord ?

Et si je ne souhaite pas divorcer ?

Par yapasdequoi

Oui, elle peut.

Elle peut même partir avec les enfants quand elle veut où elle veut.

Il y a longtemps que l'adultère n'est plus un délit.

Et si vous ne voulez pas divorcer, vous devrez faire avec.